

Procès-verbal du Conseil Municipal de Saint-Jeures

Salle de la mairie, mardi 10 septembre 2024

Présents : Mmes Sandrine Chomienne, Josiane Rochelet, Marie-Thérèse Schymetzky, Rose-Marie Brottes, Christiane Autin, Mrs André Duboeuf, Lucien Dumas, Hervé Goudard, Christian Ouillon, Sébastien Hochet, Hervé Dolmazon, Philippe Libeyre.

Absente : Mme Joëlle Brottes

Elue secrétaire de séance : M. Christian OUILLON

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance du 16 juillet 2024

ORDRE DU JOUR :

1. Evolution de l'Agence Postale Communale

M. le Maire indique qu'il a reçu en rendez-vous Monsieur Simon Level propriétaire du Bar tabac qui lui avait exprimé son souhait de prendre l'Agence Postale Communal dans son commerce en point Poste Relais. Le Conseil Municipal après discussion n'a pas souhaité que l'Agence Postale Communale soit transférée chez Monsieur Level pour devenir un point « Poste Relais ». Avec 3 abstentions et 9 votes pour garder l'Agence Postale Communal en Mairie.

2. Déclassement, désaffectation et aliénation de parties de chemins ruraux suite à enquête publique

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 20 octobre 2023 le chargeant de faire procéder à l'enquête publique préalable au déclassement, la désaffectation et l'aliénation de parties de chemins ruraux sur la Commune suite à diverses demandes. Le Conseil Municipal, après discussion considérant les remarques formulées par Monsieur Le Commissaire enquêteur a émis un avis favorable aux demandes de M. et Mme Dussert lieu-dit Pélinac, Monsieur Souvignet Michel lieu-dit « Pélinac », M. et Mme Ravel lieu-dit « Charbonnières », M. Py et Mme Sautel lieu-dit « La Besséat », M. Martin Claude lieu-dit « Salrupt », M. Pabiou Raphaël lieu-dit « Grousson » avec une réserve préconisée par M. Le Commissaire Enquêteur. Il émet un avis défavorable à la demande de M. Picot Raymond et fixe un rendez-vous avec Monsieur Maigne souhaitant acquérir une partie de chemin lieu-dit « Salrupt » et avec M. Mounier Ludovic et Odille Anaïs souhaitant acquérir une partie de chemin lieu-dit « Coste Chaude » afin de discuter avec eux des préconisations émises par Monsieur Le Commissaire Enquêteur. Le prix de vente est fixé à 12 euros le mètre carré, les frais d'acquisition (document d'arpentage et acte notarié) sont à la charge de l'acquéreur.

Approuvé à l'unanimité

3. Travaux d'adduction d'eau potable et réseaux secs du hameau de Pélinac- Maîtrise d'œuvre

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal l'offre du bureau d'étude GEOA pour la réalisation de la maîtrise d'œuvre de l'opération suivante : Eau potable et réseaux secs hameau de Pélinac. La rémunération sera calculée à partir du montant estimatif des travaux établi dans la phase AVP au taux de 3.40 %. Après examen, le Conseil Municipal retient l'offre du bureau d'étude GEOA et autorise Monsieur Le Maire à signer le marché et lancer l'exécution de la mission.

Approuvé à l'unanimité

4. Questions diverses

- Une réunion est programmée le mercredi 25 septembre 2024 en mairie, afin de préparer le bulletin « Saint-Jeures informations »
- La liste des bénéficiaires et la composition des colis de Noël sont examinées et validées.
- Le Conseil Municipal ne donne pas suite à la demande de Monsieur Le Préfet concernant l'identification des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables
- Suite à la réunion annuelle de travail du Secteur Intercommunal d'Energie du Mazet St Voy du 28 août 2024 il est ressorti les points suivants : fin des lampes sodium en 2027 Evolution du prix du kWh 78 euros pour 2025 et pour les branchements électriques tous branchements qui excéderont 30 mètres seront à la charge du demandeur.
- Pour le rallye l'installation et le ramassage des barrières seront effectués par les agents techniques
- L'éclairage du terrain de foot de Freycenet est programmé
- Les travaux pour l'écluse à la sortie de Freycenet sont programmés pour la semaine 38
- Les élus vont recevoir Monsieur Tiberghien concernant le chemin communal qui passe à proximité de sa maison
- Nous attendons le rapport de l'ONF concernant l'expertise du séquoia de la cour d'école de Saint-Jeures